



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE – ARRONDISSEMENT D'ETAMPES – CANTON D'ETAMPES

MAIRIE D'ANGERVILLE

Tél. 01.64.95.20.14

Fax. 01.64.95.20.99

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2020

L'an deux mille vingt, le quatorze janvier, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la salle du Conseil Henri-Alexandre TESSIER, en mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Johann MITTELHAUSSER, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Frédérique SABOURIN-MICHEL, Mme Tiphanie LE VEZU, M. Dominique VAURY, Mme Patricia AMBROSIO-TADI, M. Cédric CHIHANE, M. Jacques DRAPPIER, M. Samir AISSANI, M. Pierre BONNEAU, Mme Barbara BERTHEAU, M. Alain LAJUGIE, Mme Nathalie MARCHAND, M. Harry FRANCOISE, Mme Claire LECONTE, M. Pascal MABIRE, Mme Liliane BRUNIAUX, Mme Naïma SIFER, M. Yves GUESDON, M. François DESFORGES.

ABSENTS EXCUSES :

Mme Christel THIROUIN qui a donné pouvoir à Mme Frédérique SABOURIN-MICHEL
M. Daniel PLENOIS qui a donné pouvoir à Mme Patricia AMBROSIO-TADI
M. Franck THEVRET qui a donné pouvoir à M. François DESFORGES
M. Patrick BRUNEAU
Mme Patricia ANIECOLE
Mme Véronique LATOUR
Mme Laetitia SIGNORET
M. Ludovic FRANC

M. le Maire a procédé à l'appel des membres, le quorum étant atteint, il a ouvert la séance.

M. François DESFORGES a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Avant de poursuivre, ce dernier a sollicité l'avis de l'assemblée sur le recours au vote par voie électronique et au vote au scrutin public, ce conformément à l'article L 2121-21 du CGCT. Cette proposition a été approuvée à l'unanimité.

Il est ainsi passé à l'ordre du jour qui se résume comme suit :

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2019
- 2 - Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2020
- 3 - Divers

2020-01-01

APPROBATION DU PRECEDENT PROCES VERBAL

M. le Maire a invité l'assemblée à approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 10 décembre 2019.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 10 décembre 2019.

2020-01-02

**OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CREDITS BUDGETAIRES POUR LA SECTION
D'INVESTISSEMENT 2020**

M. le Maire a donné la parole à Mme Patricia AMBROSIO-TADI laquelle rappelle que le cadre comptable applicable aux collectivités locales permet à l'organe délibérant, de procéder à l'ouverture des crédits, par anticipation au budget primitif, dans la limite de 25% des crédits inscrits en section d'investissement au cours de l'exercice précédent.

Elle explique qu'afin de pouvoir lancer les opérations des projets en cours et de ne pas endiguer certain projet jusqu'au vote des budgets, il est proposé d'ouvrir des crédits par anticipation sur les opérations suivantes :

Op	Libellé	Budget 2019	Crédits 2020 préalables au vote du budget
BUDGET PRINCIPAL			
10	Groupe scolaire	126 734 €	10 000 €
25	Hôtel de ville	29 461 €	5 000 €
42	Services techniques	156 270 €	20 000 €
47	Démolition d'un bâtiment communal et création d'un parking	371 700 €	92 900 €
	TOTAL	684 165 €	127 900 €
BUDGET ANNEXE ZIA			
10	Maison de santé	2 370 142 €	50 000 €
	TOTAL	2 370 142 €	50 000 €

Elle précise que les crédits votés seront repris aux budgets primitifs 2020.

A l'issue de cette présentation et après avoir repris la parole, M. le Maire a invité les membres à délibérer.

Vu le Code général des Collectivité Territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Voix « Pour » : 22

M. Johann MITTELHAUSSER, Mme Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Mme Tiphannie LE VEZU, M. Dominique VAURY, Mme Patricia AMBROSIO-TADI, M. Cédric CHIHANE, M. Jacques DRAPPIER, M. Samir AISSANI, M. Pierre BONNEAU, Mme Barbara BERTHEAU, M. Alain LAJUGIE, Mme Nathalie MARCHAND, M. Harry FRANCOISE, Mme Claire LECONTE, M. Pascal MABIRE,, Mme Liliane BRUNIAUX, Mme Naïma SIFER, M. Yves GUESDON, M. François DESFORGES, Mme Christel THIROUIN par pouvoir à Mme Frédéricque SABOURIN-MICHEL, M. Daniel PLENOIS par pouvoir à Mme Patricia AMBROSIO-TADI, M. Franck THEVRET par pouvoir à M. François DESFORGES.

- **AUTORISE** M. Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits ouverts et indiqués dans le tableau ci-dessus.

2020-01-03

DIVERS

DECISIONS

Dans le cadre des délégations de pouvoirs accordés à M. le Maire, les décisions suivantes ont été prises :

2019-100 : Renouvellement du contrat de surveillance microbiologique du restaurant scolaire avec la société EUROFINS

Montant annuel : 626.40 € TTC

2019-101 : Renouvellement du contrat d'entretien des portes automatiques de la mairie avec la société SOFTICA.

Montant annuel : 3 408.00 € TTC

2019-102 : Convention de mise à disposition d'un logement communal dans le cadre d'un relogement d'urgence suite à sinistre.

Loyer mensuel : 406.75 €

PROCHAINS CONSEILS COMMUNAUTAIRES

↳ Mardi 4 février 2020 à 19 heures Ormoy La Rivière

REMERCIEMENTS

M. le Maire a communiqué les remerciements et les vœux de Madame MOREAU Odile et Mme PILTÉ Lucette pour les chocolats qui ont été offerts en fin d'année.

Il a également communiqué les vœux et les remerciements pour l'aide apportée par la municipalité tout au long de l'année, des Restaurants du Cœur.

Avant de clôturer la séance, M. Le Maire a remercié l'ensemble des vingt-six membres élus pour leur présence aux différents conseils municipaux et pour leur engagement envers la ville, ces six dernières années.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire a levé la séance.

Angerville, le 15 janvier 2020

Le Maire

Johann MITTELHAUSSER

